EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **17 février 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **dix sept février deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 février 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Simon POURRET à Grégory BERNARD, Cyril CINEUX à Jean-Christophe CERVANTES, Marion CANALES à Isabelle LAVEST, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre LAVIGNE, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Alain LAFFONT à Alparslan COSKUN, Marianne MAXIMI à Florent NARANJO, Odile VIGNAL à Dominique ROGUE-SALLARD**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Guillaume VIMONT**

Mesdames Fabienne MONTEL et Géraldine BASTIEN arrivent pendant la présentation de la question n°3 (fin des pouvoirs donnés à Madame Christiane JALICON et Monsieur Jean-Pierre BRENAS).

Rapport N° 27

AIDE À LA CRÉATION POUR LES COMPAGNIES DE SPECTACLE VIVANT CLERMONTOISES

Chaque année, la Ville attribue des aides au projet aux compagnies professionnelles de théâtre et de danse basées à Clermont-Ferrand. Un crédit de 95 000 € est inscrit au BP 2017. Une commission s'est réunie début janvier présidée par l'adjointe à la culture, afin de recevoir tous les porteurs de projets. Aussi, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'examiner les dossiers suivants :

PAROLE DONNÉE LILI LABEL COMPAGNIE

Titre de la création : « Perdu # Lost »

Le sujet de la prochaine création de Lili Label Cie s'inspire d'un faits divers survenu au Japon en 2016 : un enfant de 7 ans s'était perdu dans une forêt dangereuse après avoir été laissé quelques instants sur le bord de la route par ses parents en guise de punition.

A travers cette histoire, Françoise Glière, directrice artistique de la compagnie, souhaite aborder la thématique de l'enfance abandonnée et violentée, et par là-même, s'adresser également aux adultes sur leur rapport à l'enfance, et au monde qu'ils laissent aux nouvelles générations.

Une scénographie contemporaine, réalisée par Violette Graveline, axée autour du travail de la lumière, ainsi qu'une bande sonore originale, donneront à voir et à entendre cet univers et ces questionnements particuliers.

Ce spectacle sera proposé au jeune public à partir de 8 ans.

La compagnie Lili Label a été soutenue au titre de l'aide à la diffusion en 2016 (6 000 € de la DC et 4 000 € de la DESRRI).

Budget total de création : 82 000 €
Montant sollicité Ville de Clermont-Ferrand : 18 000 €
Montant proposé : 15 000 €

COMPAGNIE KOMUSIN

Titre de la création : « Ah-Hi »

La chorégraphe Eun Young Lee poursuit son travail de recherche chorégraphique autour de la respiration, et notamment de la respiration ventrale, celle du nouveau-né. Inspirée par le Seokmun, discipline respiratoire apprise en Corée, Eun Young Lee souhaite poursuivre le travail initié lors de ses dernières créations (*Roue, Ham Ganjung Memory*) autour des notions d'équilibre, de ligne intérieure, d'énergie harmonieuse, des questions d'intériorité et d'extériorité.

Eun Young Lee souhaite porter cette réflexion sur trois groupes de personnes différents : un groupe de jeunes enfants (3-6 ans), un groupe de non-voyants, et un groupe d'adultes dans leur environnement professionnel, afin de voir pour chaque groupe comment les personnes positionnent leur corps et leur respiration.

Eun Young Lee collaborera artistiquement pour cette création avec l'artiste coréenne Kyung-eun Lee (Compagnie LK Dance – Corée). La musique live sera créée par le musicien Guillaume Mazard (groupe Kafka), les vidéos réalisées par Clotilde Amprimoz.

La compagnie a été aidée à la diffusion en 2016 à hauteur de 2 500 €.

Budget prévisionnel de création : 112 500 €
Montant sollicité Ville de Clermont-Ferrand (DC) : 8 000 €
Montant proposé : 8 000 €

ACTEURS, PUPITRES ET COMPAGNIE

Titre de la création : « Les oreilles de Sigismond »

Sigismond est un enfant aux grandes oreilles. Elles suscitent les moqueries mais il apprend aussi qu'elles peuvent lui permettre de mieux écouter les autres. A travers ce court texte de Patrice Favaro, la compagnie poursuit son travail autour de la force des mots et de l'univers sonore qu'ils suscitent. L'idée est de faire entendre aux spectateurs ce qu'entend Sigismond et la façon dont il l'entend. Pour cela, la compagnie aura recours à une bande sonore inventée pour le spectacle, et travaillera autour de la musique électro-acoustique. La musique sera composée et jouée sur scène par Pierre-Marie Trilloux. La mise en scène sera assurée par Patrick Gay-Bellile, le jeu par Laurence Cazaux.

La dernière aide versée par la Ville à la compagnie remonte à 2014 (6 000 € pour la création de son spectacle « Burnout »)

Budget prévisionnel de création : 39 890 €
Montant sollicité Ville de Clermont-Ferrand : 8 500 €
Montant proposé : 8 000 €

ACTUEL THÉÂTRE

Titre de la création : « Mademoiselle George »

Isabelle Kraus souhaite porter à la scène les mémoires de Marguerite Weimer, alias « Mademoiselle George », tragédienne du XIXème siècle ayant fréquenté Flaubert et Victor Hugo, connu l'ivresse du succès avant de tomber dans l'oubli. A travers son histoire, Isabelle Kraus souhaite évoquer la condition de la femme comédienne, et de l'artiste engagée dans son art, radicale, passionnée et sans concession.

Elle souhaite travailler une scénographie minimaliste, axée principalement sur le travail de lumière. Des morceaux de piano, accompagnés de chant, seront joués durant le spectacle.

La compagnie a bénéficié d'une aide à la diffusion de 6 000 € en 2016 pour se produire au festival off d'Avignon.

Budget prévisionnel de création : 22 800 €
Montant sollicité Ville de Clermont-Ferrand : 10 000 €

Montant proposé : 10 000 €

COMPAGNIE DRAMATIQUE DOMINIQUE FREYDEFONT

Titre de la création : « Petites Scènes d'hiver »

La compagnie DF souhaite poursuivre son cycle de lectures proposées à la Cour des Trois Coquins depuis maintenant plusieurs années. Ces lectures maintenant régulières sont appréciées du public et font vivre la Cour les dimanches après-midi. En 2017, le programme est prévu à partir des textes suivants : « Un cœur simple » de Flaubert (reprise), lu par Dominique Freydefont, « Les derniers Indiens » de Marie-Hélène Lafon, lu par Armando Alves, « Le Cul de Judas », d'Antonio Lobo-Antunes, lu par Serge Turpin, « Une femme à Berlin » de Martha Hillers, lu par Maëlig Le Guern. En parallèle, Dominique Freydefont poursuivra son programme « Petites Scènes d'hiver » à la Cour des Trois Coquins, ainsi que les Anatolies (pilotage DAVA).

La compagnie a été soutenue pour son dernier projet autour des lectures et petites formes en 2016 à hauteur de 8 000 €.

Budget prévisionnel de création : 20 510 €
Montant sollicité Ville de Clermont-Ferrand : 10 000 €
Montant proposé : 8 000 €

COMPAGNIE LE SOUFFLEUR DE VERRE

Titre de la création : « Des hommes qui tombent »

Cédric Veschambre et Julien Rocha, directeurs artistiques de la compagnie, souhaitent monter un spectacle inspiré de « Notre Dame des Fleurs » de Jean Genet. Pour cela, ils ont passé commande à l'auteure Marion Aubert, afin qu'elle propose une adaptation contemporaine du texte, inspirée des thématiques de Genet. A travers ce texte réécrit, la compagnie souhaite proposer un spectacle résolument engagé, un spectacle politique : « *L'endroit de la création doit coïncider avec nos fantasmes et nos réalités sociales (...) Nous voulons éprouver la pensée et initier une création politique. Cela demande du risque pour connaître nos prisons et les déjouer. Cela demande de l'investissement pour lutter contre les populismes qui montent. Cela demande d'être convaincant pour rendre visible le monde avec ses pervers et ses maudits, ses puanteurs humaines. Cela demande d'être convaincant pour voir l'homme grand, grand dans ses affres. »* (note d'intention).

La création est prévue en novembre 2017. Des dates de diffusion sont prévues à la Cour des Trois Coquins. La compagnie propose également des actions de médiation autour du spectacle, en direction des lycées, ou des centres socio-culturels.

Budget prévisionnel de création : 128 693 €
Montant sollicité Ville de Clermont-Ferrand : 10 000 €
Montant proposé : 10 000 €

LES DONNEURS DE SÉRÉNADES

Titre de la création : « Un steack »

Les Donneurs de Sérénade s'associent à l'ensemble musical «Possible Ismene Lab Ensemble (P.I.L.E) afin de proposer une nouvelle création, inspirée de la nouvelle de Jack London « Un Steak ».

Outre le travail autour du texte, la compagnie souhaite travailler une composition sonore qui structurera la pièce. Les spectateurs écouteront la bande son (musique jouée en live et voix du comédien lisant le texte) via des casques audio individuels. L'objectif est d'enregistrer chaque représentation afin que chaque spectateur puisse recevoir ensuite un mix de la représentation à laquelle il a assisté.

Des dates de diffusion sont envisagées en novembre 2017 à la Cour des trois Coquins.

Budget prévisionnel de création : 77 980 €
Montant sollicité Ville de Clermont-Ferrand : 10 000 €
Montant proposé : 4 000 €

D E L I B E R A T I O N

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 24 février 2017

Pour le Maire et par délégation
L'Adjointe déléguée à la Politique Culturelle

Isabelle Lavest